

PROCÈS-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

Prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 Novembre 2002

N° EFR-24-000316

Valable 5 ans à compter du 13 février 2024

SUIVI DU DOCUMENT

Indice de Révision	Modification	Commentaire	Date		
0	Création du document	/	16 février 2024	Rédacteur	L. BARBIER
				Vérificateur	L. RODIER
				Approbateur	L. RODIER

Demandeur

FIDIVI TESSITURA VERGNANO S.P.A.
Regione Masio 19/bis
10046 POIRINO (TO)
Italie

Référence commerciale

LASER N

**Description sommaire fournie
par le demandeur**

Le tissu, ignifugé dans la masse, est composé de 100% polyester
TREVIRA CS®.

**Masse surfacique déterminée
par le laboratoire**

344 g/m² ± 10%

**Épaisseur mesurée par le
laboratoire**

0,73 mm ± 10%

Coloris

Tous coloris

Utilisation

Aménagement

Nature des essais :

- **NF P 92-507 (2004)** : Sécurité contre l'incendie - Bâtiment - Matériaux d'aménagement - Classement selon leur réaction au feu
- **NF P 92-503 (1995)** : Essais de réaction au feu des matériaux - Essai au brûleur électrique applicable aux matériaux souples
- **NF P 92-504 (1995)** : Essais de réaction au feu des matériaux - Essai de persistance et mesure de vitesse de propagation de flamme
- **NF P 92-505 (1995)** : Essais de réaction au feu des matériaux - Essai applicable aux matériaux thermofusibles : essai de goutte

Classement :

M1

Valable pour toute application pour laquelle le produit n'est pas soumis au marquage CE

Durabilité du classement (NF P 92-512 : 1986) : Non limitée à priori

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essais n°EFR-24-000316-BE du 16 février 2024.

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L.115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Efectis France est agréé pour les essais de réaction au feu selon l'arrêté du 29 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 5 février 1959.

Les Avenières Veyrins-Thuellin, le 16 février 2024

X 

Ingénieur Chargé d'affaires
Signé par : Laure BARBIER

X 

Superviseur Essais
Signé par : Lise RODIER